

sa démission, le ministre des Forêts de la Colombie-Britannique a décidé de mettre en suspens un programme de sylviculture de 28,6 millions de dollars et déclaré que son gouvernement n'avait pas les moyens d'accroître cette année ses dépenses dans ce domaine.

La ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney) a qualifié la Colombie-Britannique de bidonville du reboisement avec sa politique tristement insuffisante en la matière. Pas plus tard que la semaine dernière, le gouvernement de la Colombie-Britannique a dit ne pas avoir les moyens de financer un programme de 21 millions de dollars visant à empêcher la tordeuse des bourgeons de l'épinette de ravager les forêts du centre de la Colombie-Britannique.

Cette mauvaise volonté est scandaleuse. Cette année, le gouvernement de la Colombie-Britannique va tirer 360 millions de dollars de la taxe sur les exportations de bois d'oeuvre et pourtant, il a déclaré ne pas envisager de réinvestir cet argent dans la conservation et l'expansion des ressources forestières de sa province.

Un sondage de la société Decima Research a récemment révélé que les trois quarts des habitants de la Colombie-Britannique souhaitent que les recettes de la taxe sur le bois d'oeuvre soient réinvesties en totalité ou en majorité dans le secteur forestier.

J'invite le premier ministre (M. Mulroney), la ministre du Commerce extérieur, et le ministre d'État chargé des Forêts et des Mines (M. Merrithew) de faire ce qu'il faut pour que le budget que va présenter demain le ministre des Finances de la Colombie-Britannique stipule que les 360 millions de dollars en question seront entièrement consacrés à la gestion des forêts de la province, par des investissements directs si possible et par la création d'une caisse du patrimoine forestier pour le financement à long terme des programmes de sylviculture de la province.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LE RÔLE JOUÉ PAR UN PILOTE D'HÉLICOPTÈRE DANS LE SAUVETAGE DE MARINS RUSSES

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, de nombreux Canadiens savent maintenant qu'un pilote des Forces canadiennes participant à une opération d'échange avec la Garde côtière américaine, à Cape Cod au Massachusetts, a participé samedi dernier à une mission héroïque au large des côtes du New Jersey qui a permis de sauver 37 personnes.

Un appel de détresse lancé par un cargo soviétique a été reçu samedi matin de bonne heure, et peu après, des hélicoptères de sauvetage ont été dépêchés sur les lieux. Le pilote des Forces canadiennes, le capitaine Rick Hardy, originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, a été le deuxième pilote d'hélicoptère à arriver sur les lieux. D'une main ferme, sous une pluie battante accompagnée de neige fondue, avec des vents déchaînés et une mer démontée, il a arraché avec son hélicoptère 16 marins russes du pont de leur navire.

Ce sauvetage audacieux par mauvais temps prouve la grande compétence et le sang-froid de ce pilote des Forces canadiennes. Tous ses compatriotes, en particulier tous les

Canadiens de la région atlantique, peuvent être fiers de l'honneur qui lui a été conféré ainsi qu'à ses collègues de la Garde côtière par le président des États-Unis.

Des voix: Bravo!

* * *

LES CRIMINELS DE GUERRE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DESCHÊNES—ON DEMANDE LA PUBLICATION D'UNE ÉTUDE SUR LEUR ENTRÉE AU CANADA

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, le rapport Deschênes confirme l'attachement des Canadiens aux principes de la justice. Une part importante du mandat de la commission consistait à déterminer quand et comment on avait permis à des criminels de guerre nazis d'entrer au Canada.

L'analyse de cette question préparée par Alti Rodal a été taxée par le juge Deschênes «de contribution remarquable... qui mérite une large diffusion». Je demande donc au gouvernement de rendre ce document public, car sans lui il n'y a pas de contexte historique pour les cas individuels examinés par la commission.

• (1415)

Je suis heureuse que le gouvernement ait l'intention de modifier notre Code criminel en vue de permettre la poursuite des criminels de guerre au Canada. En mars 1985, j'ai proposé une modification similaire et on m'a fait savoir qu'elle était prématurée. Je pense que le gouvernement va effectuer ces modifications rapidement et demander à nos organismes d'application de la loi d'accorder la priorité à ces affaires. Agir autrement, ce serait bafouer pour les victimes du nazisme le privilège de la citoyenneté canadienne et abdiquer l'obligation morale et internationale du Canada de poursuivre les criminels de guerre. Le laps de temps écoulé n'efface pas la gravité des crimes de guerre, quels que soient le lieu et le moment où ils ont été commis.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSITION DES PARTIS NPD ET LIBÉRAL—L'INCIDENCE SUR L'ALBERTA

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, depuis des décennies, le commerce de l'Alberta est enchaîné. Les progressistes de l'ouest du Canada ont entrepris de supprimer ces entraves. Ils se sont joints plus tard aux conservateurs et ils ont continué la lutte pour libérer l'Alberta.

Tommy Douglas et son CCF se sont rangés de leur côté dans cette lutte, mais quand les syndicats se sont emparés du NPD, la tradition de Tommy Douglas est morte et l'Alberta a été abandonnée par ce parti. Sous Pierre Trudeau, Marc Lalonde et leurs collègues, les libéraux ont négligé l'Alberta et ils ont même aggravé ses problèmes avec leurs politiques énergétiques oppressives. Le NPD et les libéraux unissent encore leurs forces, monsieur le Président, pour empêcher l'Alberta de briser ses chaînes.